L'épargne-retraite des travailleurs non salariés

Offre à destination des adhérents de la SFT



Depuis le 1er octobre 2019, la loi PACTE a modifié le paysage de l'épargne en France en mettant fin à la loi Madelin.



PER: plan d'épargne retraite, une simplification de l'épargne individuelle

- Cette solution d'épargne s'adapte à votre évolution de carrière.
- Déblocage anticipé de votre épargne sous conditions.
- À la retraite : versement sous forme d'un capital, d'une rente ou d'un mixte des 2.



En pratique:

- → les versements effectués sont déductibles de votre bénéfice ou de vos revenus imposables ;
- → possibilité de transférer votre contrat PERP ou Madelin actuel sur votre contrat PER.

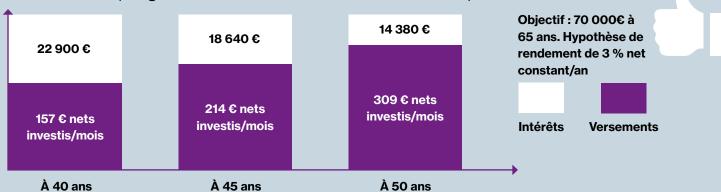
✓ Pourquoi souscrire un contrat de retraite complémentaire ?

- Les régimes de retraite classiques sont devenus insuffisants pour assurer un niveau de vie proche de celui qu'on avait pendant la vie professionnelle.
- L'allongement de la durée de vie invite chacun à prévoir des garanties de revenus durables.
- Vous pouvez constituer votre épargne retraite à votre rythme par le biais de versements programmés et/ou des versements libres.



Quand souscrire un contrat PER?

Plus vous épargnez tôt, moins l'effort mensuel est important!



✓ La solution GRAS SAVOYE

Un contrat nouvelle génération

- Un grand choix de fonds : fonds en euros, fonds à horizons.
- 3 modes de gestion financière : gestion évolutive, gestion sous mandat et gestion libre.
- Des arbitrages gratuits ET illimités pendant toute la durée de vie de votre contrat

✓ À savoir

Préparer sa retraite en réduisant son bénéfice imposable

Le contrat PER est un produit financier destiné aux travailleurs non salariés et salariés. Il s'impose comme un complément indispensable aux faibles revenus procurés par les régimes de retraite obligatoires et permet de bénéficier de réduction d'impôts pendant la période d'activité professionnelle, puisque les versements sont déductibles des revenus de l'activité ou des revenus imposables, dans la limite des plafonds en vigueur.

Protéger sa famille

Une protection du capital investi en cas de décès dans les limites prévues du contrat.

Pour tous renseignements:

Pôle Professions Réglementées - Direction de l'Affinitaire et des Marchés Spécialisés

Marie-Pierre Le Boulch

01 41 43 58 56 - marie.pierre.le.boulch@grassavoye.com

Votre adresse mail dédiée : sft@grassavoye.com

Créer de la transparence et de la confiance aujourd'hui pour un avenir plus durable

www.willistowerswatson.com\fr-FR

A propos de Willis Towers Watson

Willis Towers Watson (NASDAQ: WLTW) est une entreprise internationale de conseil, de courtage et de solutions logicielles qui accompagne ses clients à travers le monde afin de transformer le risque en opportunité de croissance. Willis Towers Watson compte 45 000 salariés présents dans plus de 140 pays et marchés. Nous concevons et fournissons des solutions qui gèrent le risque, accompagnent les talents et optimisent les profits afin de protéger et de renforcer les organisations et les personnes. Notre vision, unique sur le marché, nous permet d'identifier les enjeux clés au croisement entre talents, actifs et idées: la formule qui stimule la performance de l'entreprise. Ensemble, nous libérons les potentiels. Pour en savoir plus: www.willistowerswatson.com

GRAS SAVOYE, Société de courtage d'assurance et de réassurance Siège Social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion-Bouton, CS 70001, 92814 Puteaux Cedex. Tél : 01 41 43 50 00. Télécopie : 01 41 43 55 55. http://www.willistowerswatson.com/fr-FR. Société par actions simplifée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 RCS Nanterre. N° FR 61 311 248 637. Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 001 707 (http://www.orias.fr). Gras Savoye est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 4 Place de Budapest 75436 Paris Cedex 9. © Gettylmages.com - Gras Savoye Willis Towers Watson. Tous droits réservés.

12/10/21







